Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170657
Centre d'intérêt: 74

Dumas, Guy.

Langues secondes : réalisations en matière d'innovation pédagogique et de perfectionnement des enseignants / Guy Dumas, Marcel Danan, Claude Girard. -- Québec : Service de recherche et expérimentation pédagogique, 1981.

51 p. ; 28 cm. -- (Etudes et documents / Ministère de l'éducation du Québec. S.R.E.P)

Code: 16-0143. Dépouillement: L'innovation pédagogique dans les langues secondes en milieu scolaire au Québec / Marcel Danan, Guy Dumas, Claude Girard -- Perfectionnement des enseignants de langue seconde et décentralisation : essai d'évaluation / Marcel Danan, Guy Dumas.

ISBN 2-550-04640-4

Cote Dewey: 407/D886L Cote LC: PB/36

Descripteur(s): *Langue seconde *Expérimentation pédagogique *Innovation en éducation *Perfectionnement des enseignants *Evaluation de programmes *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Publication de deux exposés présentés au 12e Colloque de l'Association canadienne de linguistique appliquée (ACLA). Le premier texte reprend les fondements et le contenu du programme d'aide à l'innovation pédagogique en langues secondes, dresse le bilan des réalisations et en dégage une typologie qu'il illustre par plusieurs exemples. Il propose aussi quelques éléments de réflexion sur les caractéristiques intrinsèques de l'innovation pédagogique. Le second établit l'importance des besoins de perfectionnement, fournit une description sommaire du programme de perfectionnement collectif des enseignants de langue seconde (PPCELS) et rend compte de l'évaluation qui en a été faite à partir d'un modèle expérimental développé par la Direction de la programmation et de l'évaluation.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170657

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

ETUDES ET DOCUMENTS

Collection: S R E P

LANGUES SECONDES

RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'INNOVATION

PÉDAGOGIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

DES ENSEIGNANTS

16 – 0143

Service de recherche et
expérimentation pédagogique

Z D U Q 8170657

LANGUES SECONDES
RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Guy Dumas,
responsable de la recherche en
enseignement des langues secondes

Marcel Danan,
agent de développement pédagogique

Claude Girard,
agent de développement pédagogique

JUIN 1981

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1981

ISBN 2 – 550 – 04640 – 4

Dépôt légal – troisième trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec.

LA SÉRIE "ÉTUDES ET DOCUMENTS"

Études et Documents est une série de publications du Service de Recherche et Expérimentation pédagogique (S.R.E.P.) de la Direction générale du Développement pédagogique dont le but est de diffuser de l'information sur les recherches en cours et leurs résultats. Un comité de rédaction de cinq (5) membres est responsable des orientations et de la planification des productions de la série.

Trois collections composent la série "Études et Documents" :

la collection "Commissions scolaires"

la collection "S.R.E.P."

la collection "Hors-Série"

Collection "Commissions scolaires"

La collection "Commissions scolaires" se situe dans le cadre du Programme d'Aide à la Recherche dans les Commissions scolaires (P.A.R.C.) définir par la directive 16 – 02 – 02 du Recueil des règles de gestion des commissions scolaires. Le S.R.E.P. y publie un certain nombre de travaux et de rapports de recherche qui ont attiré son attention et dont les titres apparaissent dans la liste des publications de la série "Etudes et Documents".

Collection "S.R.E.P."

Cette collection propose au lecteur des études relatives aux recherches en Éducation. Des réflexions, des études thématiques portant sur des sujets particuliers, tels les services personnels aux élèves, les arts au secondaire, les langues secondes ou tout autre projet de recherche réalisé sous la responsabilité du Service de recherche et expérimentation pédagogique seront publiés en cours d'année.

Collection "Hors Série"

Troisième volet de la série Études et Documents, la collection Hors Série consacre ses pages à un vaste éventail de sujets reliés au monde de l'éducation. Moins sélective dans le choix de sa clientèle, cette collection s'adresse à des publics variés intéressés, chacun à sa façon, à faire état d'une situation dont la prise de connaissance peut constituer une forme de contribution à la réflexion sur la pensée et le développement pédagogique contemporains.

Les textes publiés sont accompagnés d'une introduction au contexte réel dont ils s'inspirent. Les publications présentées dans cette collection peuvent conduire les lecteurs d'avis différents ou contraires à présenter à leur tour leurs divergences lors d'un prochain numéro.

Tous les textes sont présentés au comité de rédaction. Les manuscrits doivent être dactylographiés et présentés en deux (2) exemplaires. Les textes non publiés seront retournés à leurs auteurs.

Service de recherche et expérimentation pédagogique

Clément Thibert, directeur

Les documents publiés dans la série "ETUDES ET DOCUMENTS" se veulent des instruments de travail et de réflexion et ne sauraient être interprétés comme étant l'expression ou l'affirmation d'une politique du ministère de l'Education. Les opinions émises dans ces publications n'engagnent que les auteurs et non pas le ministère de l'Education.

AVANT-PROPOS

Etudes et Documents réunit dans ce numéro deux communications faites par l'équipe des langues secondes du S.R.E.P. au 12e Colloque de l'Association Canadienne de Linguistique Appliquée (A.C.L.A.) dont le thème était: "L'enseignement de la langue comme instrument de communication".

Les deux exposés font état des réalisations accomplies dans le cadre de deux programmes mis sur pied par le ministère de l'Education qui, l'un et l'autre, fournissent au milieu scolaire des moyens de répondre par lui-même à ses propres besoins.

Le premier texte intitulé "L'innovation pédagogique dans les langues secondes en milieu scolaire au Québec" reprend les fondements et le contenu du programme d'aide à l'innovation pédagogique en langues secondes, dresse le bilan des réalisations et en dégage une typologie qu'il illustre par plusieurs exemples. Il propose aussi quelques éléments de réflexion sur les caractéristiques intrinsèques de l'innovation pédagogique.

Le second texte qui a pour titre "Perfectionnement des enseignants de langue seconde et décentralisation: essai d'évaluation", établit l'importance des besoins de perfectionnement, fournit une description sommaire du programme de perfectionnement collectif des enseignants de langue seconde (PPCELS) et rend compte de l'évaluation qui en a été faite à partir d'un modèle expérimental développé par la Direction de la programmation et de l'évaluation du ministère de l'Education.

TABLE DES MATIERES

PAGE

. L'Innovation pédagogique dans les langues secondes en milieu scolaire au Québec. 1

. Perfectionnement des enseignants de langue seconde et décentralisation: essai d'évaluation. 25

L'INNOVATION PEDAGOGIQUE
DANS LES LANGUES SECONDES
EN MILIEU SCOLAIRE
AU QUEBEC

Marcel Danan
Guy Dumas
Claude Girard

L'INNOVATION PEDAGOGIQUE DANS LES LANGUES SECONDES EN MILIEU SCOLAIRE AU QUEBEC

Considérer la langue comme instrument de communication ne surprend personne depuis quelques années. La formule a conquis les milieux où l'on s'intéresse à l'enseignement des langues; elle fait l'objet de nombreux débats, elle fournit amplement matière à la tenue de colloques et de congrès.

"Innovation est un autre exemple de terme dont l'indice de fréquence semble depuis quelque temps à la hausse, pas seulement dans le domaine de la linguistique appliquée, mais dans d'autres sphères d'activités telles que la recherche industrielle, l'économie, la pédagogie, la publicité. Il suffit de feuilleter les pages du journal quotidien pour voir le terme repris dans de nombreuses rubriques. L'innovation qui nous préoccupe concerne l'enseignement des langues secondes.

Nous savons que dans de nombreux milieux scolaires québécois, des équipes d'éducateurs réalisent depuis longtemps déjà des innovations pédagogiques qui visent à améliorer l'apprentissage, le développement de l'élève et les conditions qui les régissent. Le M.E.Q. dispose d'inventaires d'innovations pédagogiques réalisées en milieu scolaire. Sans occuper toutefois une place prépondérante dans ces inventaires, les innovations en enseignement de l'une ou l'autre des langues secondes y sont bien représentées et témoignent du dynamisme des enseignants de cette discipline.

Phénomène nouveau, l'innovation fait intégralement partie de la politique éducative du Québec, et dans le document qui contient cette politique, l'"Ecole québécoise, Enoncé de politique et plan d'action", le Ministère reconnaît l'innovation comme outil essentiel de développement pédagogique. Il s'engage même à soutenir l'innovation et à encourager le pouvoir d'initiative de toutes les personnes qui oeuvrent dans le système scolaire, qu'il s'agisse de cadres, de conseillers pédagogiques et bien sûr d'enseignants. En d'autres mot, le Ministère exprime clairement sa volonté de tabler largement sur le milieu scolaire pour promouvoir le développement pédagogique. Dans le domaine des langues secondes, cette position ministérielle vient consolider un programme d'aide aux commissions scolaires qui veulent mettre en oeuvre des projets d'innovation. Ce programme a démarré en 1978-1979, il en est cette année à sa troisième année de réalisation.

Au cours de cet exposé, nous présenterons d'abord les fondements et les objectifs du programme; puis, nous brosserons un tableau synthèse des réalisations auxquelles il a donné lieu; et enfin, nous proposerons quelques éléments de réflextion relatifs aux caractéristiques de l'innovation en enseignement des langues secondes.

FONDEMENTS

Au départ, trois idées principales étaient sous-jacentes à ce programme d'aide:

1) Tout d'abord, permettre à des conseillers pédagogiques et à des enseignants de langue seconde (français ou anglais) de remettre en question un certain nombre de prérogatives qui sont traditionnellement réservées à des intervenants extérieurs à l'école ou à la commission scolaire.

ex.: - répartition du temps d'enseignement;
- sélection du matériel didactique;
- instruments d'évaluation des apprentissages.

2) Deuxièmement, fournir à ces conseillers pédagogiques et enseignants des moyens de mettre à exécution (avec l'accord de la commission scolaire, bien sûr) des initiatives qui visent l'amélioration de l'apprentissage de la langue seconde.

3) Troisièmement, tirer profit des expériences innovatrices réalisées dans les commissions scolaires en diffusant les résultats de ces expériences.

OBJECTIFS

Les objectifs principaux du programme d'aide tels qu'ils ont été spécifiés dans une directive adressée à toutes les commissions scolaires sont les suivantes:

1) associer le personnel des commissions scolaires aux perspectives de renouvellement pédagogique dans le domaine de l'enseignement des langues secondes.

2) encourager chez les maîtres de langues secondes la mise sur pied - d'innovations
- d'initiatives
- d'expériences
- de stratégies de changement dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde.

3) contribuer au dynamisme pédagogique des établissements d'enseignement primaire et secondaire en favorisant la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation d'innovations dans le domaine de l'enseignement de la langue seconde.

DEFINITIONS

Pour les besoins de la cause, nous avons défini l'innovation comme une activité éducative nouvelle et originale, délibérée et organisée et qui a pour objectif une amélioration de l'enseignement ou de l'apprentissage de la langue seconde. Pour arrondir les angles d'une telle définition qui est exigeante mais qu'on ne pouvait pas exclure, nous avons aussi distingué le concept de "rénovation" qui consiste à introduire dans la pratique un principe ou une orientation dont le caractère préférable est généralement admis. En fait, nous voulions envisager l'innovation du point de vue de ceux qui l'entreprenaient, c'est-à-dire par rapport au milieu même où elle devait se réaliser. Par exemple, se lancer dans l'individualisation de l'enseignement de la langue seconde n'est pas nouveau en soi mais dans certains milieux scolaires cela constitue un changement pédagogique important.

BILAN

Voyons quel bilan on peut tirer de trois ans d'innovation et de rénovation en langue seconde. On constate que, sur une période de trois années, 90 projets ont été réalisés, ce qui fait une moyenne d'à peu près 30 projets par année. Ils se répartissent comme suit selon la langue:

58 projets en anglais langue seconde
29 projets en français langue seconde
3 projets en anglais et en français langues secondes

et selon le niveau, on compte 39 projets au primaire et 51 au secondaire (Voir tableau 1).

TABLEAU I

REALISATIONS

LANGUE	N	%
ANGLAIS	58	64,4
FRANCAIS	29	32,3
F + A	3	3,3
TOTAL	90	100,00

NIVEAU	N	%
PRIMAIRE	39	43,3
SECONDAIRE	51	56,7
TOTAL	90	100,00

La plupart des projets se sont réalisés sur une période d'un an mais on relève 16 projets qui se sont réalisés sur deux ans et 3 projets sur trois ans.

Pour que ces projets soient menés à bonne fin, le Ministère a engagé la somme d'environ 6000 000,00 $, ce qui fait une moyenne de 6 650,00 $ par projet et en examinant l'écart-type on peut voir que certains projets ont été très modestes, quelques centaines de dollars, tandis que d'autres ont dépassé le cap des 10 000,00 $ (Voir tableau 2).

TABLEAU 2

SUBVENTIONS BUDGETAIRES DU MEQ

(1978 à 1981)

	MONTANT	MOYENNE (Par projet)	ECART-TYPE
TOTAL	589 530,00	6 650,00	5 710,00
FRANCAIS	230 696,00	7 955,00	7 094,00
ANGLAIS	349 103,00	6 019,00	4 929,00
F + A	9 731,00	3 243,00	2 288,00

Ces projets ont produit des impacts à différents niveaux. Au plan régional, on a réalisé des projets dans toutes les régions scolaires du Québec. On peut souligner que même les milieux éloignés des grands centres ont participé au mouvement d'innovation alors que généralement ils sont laissés pour compte. Au plan des

organismes scolaires, 45 commissions scolaires regroupant plus de la moitié des élèves du Québec ont participé au programme. La plupart ont réalisé un seul projet, d'autres en ont réalisé plus d'un, et l'une d'entre elles a établi un record de 13!

La mise en oeuvre des projets a mobilisé quelques 330 personnes: une majorité d'enseignants (250), une quarantaine de conseillers pédagogiques dont la plupart ont été responsables de projets (il y a eu aussi parmi les responsables quelques enseignants (23) et quelques cadres de commission scolaire ou d'école (8). Une quarantaine de personnes-ressources provenant surtout du milieu universitaire ont également prêté leur concours à la réalisation de projets.

CHAMPS D'INNOVATION

Sur quoi on porté les innovations? Nous avons regroupé les projets d'innovation en six grandes catégories:

1. Des programmes
2. Du matériel didactique
3. Des procédés d'individualisation
4. Des instruments de mesure et d'évaluation
5. Des modifications à l'aménagement du temps
6. Des activités extra-scolaires.

(Voir tableau 3).

TABLEAU 3

LES CHAMPS D'INNOVATION

TOTAL

		N	%
1.	PROGRAMMES	21	23,3
2.	MATERIEL DIDACTIQUE	22	24,4
3.	INDIVIDUALISATION	19	21,1
4.	MESURE ET EVALUATION	13	14,4
5.	REAMENAGEMENT DU TEMPS	8	8,9
6.	ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	7	7,8
	TOTAL	90	100,00

1re catégorie: les programmes

Fait partie de cette catégorie tout projet qui vise à définir des objectifs pour un niveau et une clientèle donnée et à déterminer des activités d'apprentissage en vue d'atteindre ces objectifs. On dénombre 21 projets qui se sont proposés d'innover en matière de programme. Ces projets se sont intéressés à une variété de domaines et de clientèles: programmes pour élèves en classe d'immersion

en français langue seconde à différents niveaux, intégration de matières (enseignement soit des sciences humaines, soit de culture et littérature, intégré au cours de la langue seconde); programmes visant particulièrement le développement de la lecture; programmes s'adressant à des clientèles particulières telles que les élèves du professionnel court, c'est-à-dire des élèves qui se présenteront sur le marché du travail à la fin du secondaire IV, et du professionnel long comme les aides-infirmières; des programmes qui veulent servir des régimes pédagogiques qui innovent par rapport à l'horaire régulier. Pour être un peu plus précis, on trouve à un bout du spectre un programme complet qui embrasse toute une scolarité (de la 1re à la 6e année) et qui est destiné à une clientèle relativement importante à laquelle le français est enseigné à raison de 90 min./jour. Le programme énonce l'ensemble des objectifs généraux, terminaux et intermédiaires pour chacun des degrés, les fonctions et les notions sont décrites, le contenu linguistique spécifié, des activités pédagogiques préconisées, des situations d'enseignement suggérées. On y trouve aussi des renvois à des modules didactiques élaborés par les consepteurs et aussi à des manuels ou à des ouvrages de référence. L'exploitation de plusieurs documents authentiques fait aussi partie du programme.

A l'autre bout du spectre, un programme plus limité pour une clientèle "marginale" - élèves de 4 ans qui fréquentent des classes d'accueil - a été élaboré en 1978-1979 dans une commission scolaire de la région de l'Outaouais. Ce programme s'inspire des courants actuels en didactique des langues mais il met surtout l'accent sur l'importance de jeu dans l'apprentissage des enfants de cet âge.

2e catégorie: Le matériel didactique

On entend par matériel didactique, tout matériel qui expose, explique ou illustre des notions ou qui propose des activités utiles à l'enseignement de la langue seconde. Une petite précision, la plupart des concepteurs de projets ont produit du matériel didactique, mais nous n'avons inclu dans cette catégorie que les projets qui en faisaient leur principal objectif.

On compte dans cette catégorie 22 projets, soit près du quart de l'ensemble des projets.

En ce domaine les réalisations sont très diversifiées. On y trouve surtout du matériel visuel ou sonore, pour les élèves de la voie régulière ou allégée, du professionnel court ou long, de la production de livres du maître, de cahiers d'exercices, et même des disquettes pour ordinateurs.

Comme premier exemple dans cette catégorie,on peut mentionner la création d'une banque d'unités didactiques fonctionnelles pour l'enseignement de l'anglais au premier cycle du secondaire. A partir d'une approche notionnelle-fonctionnelle, une équipe d'enseignants a élaboré des unités visant à développer les habiletés langagières des élèves. Chaque unité fonctionnelle comprend les éléments suivants: un tableau-synthèse, une présentation, des activités d'apprentissage, et enfin du matériel didactique (bandes dessinées, cartes routières, illustrations, enregistrements, cartes éclairs, diapositives, acétates, etc.).

L'équipe a produit une douzaine d'unités fonctionnelles complètes. Chaque unité a été expérimentée en classe avant d'être analysée, critiquée, modifiée et finalement approuvée par l'équipe de production. L'équipe prévoit élaborer d'autres unités fonctionnelles au cours de l'année 1980-1981.

On peut aussi citer une initiative qui est actuellement en cours et qui nous paraît originale: celle de l'élaboration de matériel visuel déclencheur de fonctions du langage. Il s'agit d'illustrations sur acétates de situations, plus ou moins complexes qui partent d'une fonction initiale laquelle permet d'en déclencher une ou plusieurs autres (ex.: un enfant demande une permission (fonction initiale), l'adulte refuse (fonction déclenchée), l'enfant exprime sa déception ou sa colère (fonction déclenchée).

Citons, pour finir, un projet qui s'intéresse à l'utilisation de documents authentiques groupés autour de certains thèmes. Le concepteur a rédigé des guides d'utilisation et en a fait la mise à l'essai en classe.

3e catégorie: Individualisation

Dans cette catégorie entre toute activité qui se propose de personnaliser davantage la relation maître-élève en réduisant le nombre d'élèves en interaction avec l'enseignant et qui tend à mieux respecter les rythmes d'apprentissage des élèves.

On compte 19 projets d'individualisation qui concernent tous l'enseignement de l'anglais langue seconde et qui s'adressent majoritairement au niveau secondaire (Voir tableaux 4 et 5).

TABLEAU 4

LES CHAMPS D'INNOVATION

REPARTITION PAR LANGUE

	ANGLAIS		FRANCAIS		FRANCAIS ANGLAIS		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%
PROGRAMMES	9	15,5	12	41,3	0	0,0	21	23,3
MATERIEL DIDACTIQUE	16	27,5	5	17,2	1	33,3	22	24,4
INDIVIDUALISATION	18	31,1	0	0,0	1	33,3	19	21,1
MESURE ET EVALUATION	10	17,2	3	10,3	0	0,0	13	14,4
REAMENAGEMENT DU TEMPS	3	5,1	5	17,2	0	0,0	8	8,9
ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	2	3,4	4	13,7	1	33,3	7	7,8
TOTAL	58	100%	29	100%	3	100%	90	100%

TABLEAU 5

LES CHAMPS D'INNOVATION

REPARTITION PAR NIVEAU

	PRIMAIRE		SECONDAIRE		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
PROGRAMMES	11	28,2	10	19,6	21	23,3
MATERIEL DIDACTIQUE	8	20,5	14	27,4	22	24,4
INDIVIDUALISATION	5	12,8	14	27,4	19	21,1
MESURE ET EVALUATION	4	10,2	9	17,6	13	14,4
REAMENAGEMENT DU TEMPS	8	20,5	0	0,0	8	8,9
ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	3	7,6	4	7,8	7	7,8
TOTAL	39	100%	51	100%	90	100%

A titre d'exemples, mentionnons trois projets qui nous semblent assez bien représenter les réalisations de cette catégorie.

Le premier appartient à deux enseignantes de secondaire V qui ont transformé leur classe en un centre de ressources (local aménagé en aires de travail) dans lequel les étudiants, à partir d'un système de rotation, participent successivement à des ateliers de conversation, d'audition, d'écrit et de lecture. Une douzaine de modules préparés autour d'un thème central (les voyages) sont utilisés tout au long de l'année scolaire et des examens accompagnent chacun des modules. Les responsables du projet ont confié à l'Institut national de recherche scientifique (INRS), section Education, la tâche d'évaluer le progrès des élèves qui font partie de cette expérience novatrice. Sommairement, les résultats de cette évaluation peuvent se résumer comme suit: le groupe expérimental a obtenu un rendement significativement supérieur au groupe témoin en expression orale (OREX) en fin d'année, et ce compte tenu des différences entre les deux groupes à l'Orex en début d'année.

Dans un autre cas, le centre de ressources ne constitue plus le lieu principal des activités d'apprentissage mais les élèves de tout un cycle du Secondaire (III, IV, V) y sont dirigés une fois par semaine. Là, ils se livrent principalement à des exercices de conversation avec des moniteurs de langue seconde (ces moniteurs sont des étudiants anglophones qui fréquentent l'université et qui bénéficient d'une bourse moyennant un certain nombre d'heures de travail effectuées dans les écoles).

Le troisième projet d'individualisation qui mérite d'être mentionné a été réalisé à l'intention d'élèves du 1er cycle du secondaire.

Ce projet visait à créer un centre de ressources où l'élève aurait à "prendre en charge sa propre formation en langue seconde, selon son style et son rythme d'apprentissage, au moyen d'activités variées et diversifiées au niveau des quatre habiletés: écouter, parler, lire et écrire". L'équipe de production a retenu neuf thèmes où sont spécifiés les objectifs d'apprentissage et des activités. Les élèves reçoivent un carnet de route pour chaque thème, et doivent, à la fin de chaque thème, subir un "auto-test" et un "post-test". Les activités ont lieu dans le centre de ressources.

La réaction des élèves à une telle approche a été positive dès le début de l'implantation du centre de ressources et elle s'est maintenue tout au long de l'année. 80% des élèves réussissent à travailler de façon autonome. Pour les élèves qui n'arrivent pas à se prendre en charge, une personne-ressource (un psychologue) leur apporte un soutien individuel supplémentaire. Quant aux parents, un sondage a révélé que 96% étaient satisfaits.

4e catégorie: Mesure et évaluation

Dans cette catégorie on été classés tous les projets - il y en a eu 13 - qui portent sur la mise au point d'instruments de mesure et d'évaluation en langues secondes. Par exemple, une des difficultés auxquelles se heurtent les professeurs de langue seconde se situe au niveau des modalités d'évaluation de l'expression orale, en particulier au fait que les entrevues d'évaluation monopolisent énormément de temps d'enseignement. Une commission scolaire a voulu, par son projet d'innovation, réduire le temps d'administration de l'examen oral de fin de secondaire IV et V à une seule période de classe. La solution a consisté à préparer des épreuves orales pré-enregistrées, puis à les administrer et à analyser les résultats. Il semble se dégager à l'analyse une forte corrélation entre l'évaluation des professeurs et les résultats

obtenus aux épreuves préparées dans le cadre de ce projet. La formule semble satisfaire les élèves dont les opinions ont été recueillies au moyen d'un questionnaire, et aussi les professeurs, bien qu'ils aient eu des réserves sur la quantité de temps que demande la correction.

Un autre projet a porté non pas sur l'évaluation des apprentissages mais sur la création et la validation statistique de textes de closure pour en faire une sélection et une gradation appropriées aux élèves du secondaire.

L'expérimentation des textes (administration, correction et analyse) a montré que les textes choisis étaient trop difficiles pour les niveaux auxquels ils avaient été assignés. L'utilisation de formules de lisibilité élaborées pour la langue maternelle n'a pas permis d'établir une gradation congruente avec les résultats obtenus par les élèves. Les auteurs concluent que les problèmes de sélection et de gradation des textes de closure sont plus importants que ne laissent entrevoir les écrits dans ce domaine, et que la recherche devrait s'orienter vers des formules de lisibilité adaptées à la lecture de textes en langues secondes.

5e catégorie: Réaménagement du temps

Nous avons classé dans cette catégorie tout projet qui vise à augmenter ou à répartir autrement le temps normalement prévu pour l'enseignement de la langue seconde.

Huit projets appartiennent à cette catégorie. Ainsi, dans une commission scolaire, les responsables ont pensé regrouper toutes les périodes d'enseignement de l'A.L.S. avec les journées de sorties éducatives et socio-culturelles pour former un bloc de quatre semaines intensives d'enseignement de la langue seconde.

Le projet avait pour but d'expérimenter une nouvelle approche susceptible de rentabiliser au maximum le temps consacré à l'apprentissage de la langue seconde et d'améliorer la motivation et le rendement des étudiants et des enseignants généralistes. Le programme établi visait avant tout le développement de la compréhension auditive tout en incluant, à des degrés moindres, l'étude de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture.

Une évaluation a montré un accroissement de l'intérêt des élèves pour cette formule ainsi que de leurs progrès en compréhension auditive.

D'autres exemples de cette catégories concernent les projets d'immersion totale ou partielle en français langue seconde que l'on connaît déjà depuis plusieurs années mais qu'on a implantés pour une première fois dans certains milieux.

6e catégorie: Activités extra-scolaires

Enfin, 7 projets d'innovation ont porté sur la mise sur pieds d'activités extra-scolaires, c'est-à-dire des activités d'apprentissage d'une langue seconde prévues en dehors de l'horaire régulier de l'élève. L'un des meilleurs exemples de cette catégorie est le projet d'Ecole-Foyer où l'on a voulu proposer aux élèves les plus faibles en français langue seconde un moyen de rattraper leur retard, voire même d'acquérir une maîtrise satisfaisante du français. Ces élèves étaient accueillis et hébergés dans des familles francophones pendant tous les jours de classe tout en poursuivant leurs études à l'école anglaise. Cette expérience s'est déroulée de janvier à juin.

L'implantation de ce projet a rencontré de sérieuses difficultés: notamment le recrutement des élèves et l'identification des familles d'accueil. Malgré le nombre limité de participants les résultats sont prometteurs: augmentation de la compréhension en langue seconde et amélioration des attitudes face à l'apprentissage de la langue seconde. Cette expérience mériterait d'être reprise sur une plus grande échelle, étant donné l'impact possible sur les sujets participants.

CONCLUSION

Nous vous avons présenté quelques fragments des réalisations suscitées par le programme d'aide à l'innovation. Toutefois, sur un plan général, on peut dégager trois séries d'observations.

La première, c'est le potentiel créateur, novateur que recèle le milieu scolaire et qui se manifeste, pour peu qu'on l'encourage, qu'on lui fournisse des moyens, qu'on le laisse libre de prendre des initiatives. Bien sûr, tous les projets ne sont pas "révolutionnaires" et certains mêmes, une fois réalisés, sont d'un grand traditionnalisme. Il reste que, malgré les difficultés, et elles ont été nombreuses, - sous-estimation de la tâche, conflit de travail, défections, découragement, etc. - la plupart ont mené à bout leur entreprise.

La seconde est que plusieurs équipes de conseillers pédagogiques et d'enseignants se sont faits les pionniers d'une pédagogie de la communication dans le domaine de l'enseignement des langues secondes. Avec les moyens du bord et des ressources limitées, quel que soit le domaine qu'ils aient abordé, programme, matériel didactique, autonomisation, la plupart ont tenté de traduire dans la pratique pédagogique les principes sous-jacents à la communication. Et ceci dans un cadre (primaire et secondaire), dans un environnement (pour l'anglais du moins qui n'est pas parlé par la majorité de la population) et pour des clientèles (dont il n'est pas facile de déterminer les besoins) qui constituent un terrain à peine exploré d'applications de l'approche communicative.

La troisième est que l'ouverture et l'éclectisme que véhiculent certaines tendances actuelles en didactique des langues ont leur effet sur le milieu scolaire dans la mesure où la plupart des

projets prennent en considération un plus grand nombre de facteurs pour arriver à de meilleurs résultats dans l'enseignement de la langue seconde. De plus en plus, on tient compte de la variété des clientèles, de la diversité des conditions d'enseignement, des rythmes et des styles individuels d'apprentissage. Ces quelques considérations nous amènent à partager avec vous quelques éléments de réflexion.

En fait, notre intention première était de vous présenter au moins l'ébauche d'un instrument qui permette de caractériser l'innovation, d'en discerner les potentialités, l'ampleur, d'en jauger le caractère plus ou moins novateur. Mais, en attaquant le problème de front, nous nous sommes heurtés à des difficultés de taille et à ce stade-ci de notre réflexion les résultats sont plutôt maigres. Mais les questions demeurent.

D'abord, l'innovation est-elle toujours bonne, ou du moins convient-il de toujours la considérer avec un préjugé favorable? Assurément oui, car elle est source de progrès, de recherche, de dépassement. L'entrée en scène de la communication dans le domaine de l'enseignement des langues crée un bouillonnement novateur - en matière de programmes, de procédés et de matériel didactique, d'activités pédagogiques, d'édition, de médiums technologiques, - qui mobilise toutes les énergies, qui canalise tous les esprits et où l'on voit se produire ce phénomène bien connu de balancier qui nous entraîne on ne sait où et qui s'accompagne aussi d'un autre phénomène connu, celui du rejet. C'est pratiquement une constante: tout ce qui n'entre pas dans le courant novateur du moment perd toute sa valeur, sa signification, les anciens principes, les "vieilles théories" n'ont plus droit de cité, leurs applications deviennent caduques, les réalisations dont on a paru se glorifier à un moment donné, perdent leurs raisons d'être. A quoi

correspondent aujourd'hui le structuralisme, le béhaviorisme, la notion de système, l'enseignement audio-oral ou audio-visuel? Ne peut-il rien en rester? L'enseignant, dans sa salle de classe n'en est pas toujours persuadé - plusieurs ne le sont jamais - et sans doute s'émeut-il moins de changements qu'on lui propose que d'aucuns inclineraient à penser.

Alors peut-on séparer le bon grain de l'ivraie? Et entre le grain et l'invraie n'y a-t-il pas un certain nombre de choses, consommables, utilisables, applicables? Dans ce continuum qui va du non-novateur au très novateur peut-on distinguer un ou plusieurs dénominateurs communs? Et une fois définis, qualifiés, dénombrés quelle importance, quel poids accorder à chacun d'entre eux dans toute expérience novatrice?

Alors, demanderez-vous, vous avez eu à statuer sur le caractère novateur d'une centaine de projets; comment avez-vous fait? - Rien de très novateur! Nous avons réuni un comité "d'experts": est novateur tout projet autour duquel s'est formé le consensus du comité. C'est une méthode répandue et défendable. Mais au-delà, ne peut-on pas dégager des caractéristiques objectives qui s'imposent à l'évidence. Plusieurs auteurs se sont intéressés au processus de mise en oeuvre de l'innovation, à ce qui la cause, la motive, aux conditions qui en entourent le succès, le rayonnement. Mais l'innovation elle-même, quels en sont les traits distinctifs?

De l'analyse que nous avons faite des projets d'innovation en langue seconde trois grandes constantes, trois grands traits: une approche, un médium, un destinataire, pouvant être innovateurs ensemble ou isolément, pouvant en d'autres termes présenter un caractère inédit ou non. Mais peut-on qualifier en bloc chacune

de ces caractéristiques? Quels en sont les éléments constitutifs? Dans ce qu'on appelle approche, l'approche communicative pour rester dans le sujet, n'y a-t-il pas là un enchevêtrement de fondements, de principes, de faisceaux théoriques, de champs disciplinaires et inter disciplinaires, d'intentions pédagogiques? Comment démêler l'écheveau? A quoi correspond chacun des fils? Chaque fil a-t-il une importance égale? Le raisonnement peut être repris à partir de chacun des deux autres éléments. Il y a là, pensons-nous, un vaste domaine à explorer.

PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ET DECENTRALISATION: ESSAI D'EVALUATION

Marcel Danan
Guy Dumas

PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ET DECENTRALISATION: ESSAI D'EVALUATION

Quelques mots d'abord pour établir le rapport entre le sujet de notre communication et le thème général du colloque: "L'enseignement de la langue comme instrument de communication". Si l'on veut bien admettre que l'enseignant demeure encore la pierre angulaire de l'acte pédagogique, qu'il en constitue en quelque sorte "l'instrument privilégié", l'on concevra qu'il faut se soucier de la qualité de "l'instrument" en question. En matière d'enseignement des langues secondes, cela veut dire que l'enseignant doit maîtriser, en tant qu'individu, les outils de la communication ou, à tout le moins, que ceux-ci ne fassent pas obstacle à l'exercice de sa fonction; et aussi qu'il possède les connaissances et le savoir-faire qui permettent à ses élèves, dans une séquence pédagogique en milieu scolaire, d'aboutir eux-mêmes à la communication. En fait, ce sont les deux types de préoccupations qui ont dominé la mise sur pied du programme de perfectionnement des enseignants de langue seconde et de l'évaluation que nous avons tenté d'en faire.

Une petite mise au point au préalable pour éviter une première méprise puisque le mot programme a été prononcé. Il ne s'agit pas d'un inventaire d'activités, de curriculum, de syllabus ou de ce qu'il faut faire ou ne pas faire en matière de perfectionnement. Le programme auquel nous nous référons relève de mesures et de moyens qu'un organisme public, en l'occurence le ministère de l'Education, prend pour que des activités de perfectionnement

se tiennent et qu'elles répondent aux besoins du plus grand nombre. Nous allons y revenir, mais déjà trois questions se posent:

- Y a-t-il des besoins de perfectionnement et de quel ordre?
- Par quels moyens les satisfaire?
- Comment savoir si les actions entreprises répondent aux besoins?

Ces trois questions constituent les trois volets de notre exposé: les besoins, le programme de perfectionnement, l'évaluation.

1. LES BESOINS DE PERFECTIONNEMENT

Qu'il existe des besoins de perfectionnement parmi les enseignants de langue seconde, il y a longtemps que personne n'en doutait. Plusieurs rapports du Ministère en faisaient état, une enquête faite en 1977 auprès des responsables de commissions scolaires le confirmait, mais aucun de ces documents ne fournissait de données quantifiables. En 1979, le Service de recherche et expérimentation pédagogiques a effectué un sondage avec le concours du Centre de Sondage de l'Université de Montréal suivant un modèle d'échantillonnage de type stratifié avec sélection aléatoire systématique à l'intérieur de chaque strate: 1889 questionnaires, qui ont atteint les enseignants de français et d'anglais langue seconde, du primaire et du secondaire, dans les écoles de toutes les régions du Québec, ont été expédiés. 1164 questionnaires nous ont été retournés, ce qui constitue un taux de réponse de 61%. Voici quelques résultats.

TABLEAU I

BESOINS DE PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE

(Quelques données)

	ALS	FLS
ENSEIGNEMENT DE LEUR LANGUE MATERNELLE	11%	66%
ENSEIGNENT LEUR LANGUE D'USAGE	13%	70%
CONNAISSENT INSUFFISAMMENT LA LANGUE ENSEIGNEE (Auto-évaluation)	50%	10%
N'ONT AUCUNE FORMATION EN DIDACTIQUE DE LA L_2	45%	33%
RESSENTENT LE BESOIN DE SE PERFECTIONNER	75%	55%
PARMI LESQUELS: DESIRENT PARTICIPER A DES SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT	90%	90%

Ces résultats sont suffisamment éloquents pour qu'on ne remette pas en question la nécessité de pourvoir au perfectionnement des enseignants de langue seconde.

2. LE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT COLLECTIF DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE

Evitons une deuxième méprise, car on a pu laisser croire qu'il ne s'est rien fait jusqu'ici en matière de perfectionnement des enseignants de langue seconde au Québec. Bien au contraire.

En 1973, une opération d'envergure, le Plan Del, d'une durée de cinq ans, a été lancée et l'un des volets du Plan était consacré au perfectionnement collectif des enseignants de langue seconde. Rappelons quelques caractéristiques de la formule appelée "Programme intensif" qui a eu le plus de succès:

- Capacité: 350 enseignants par année, 250 en ALS et 100 en FLS avec priorité aux enseignants de français.

- Orientation: Cours de didactique de la langue seconde.

- Centres de formation: Trois universités, deux à Montréal une à Québec, puis timidement à Hull.

- Durée: Cinq mois à temps plein pendant l'année scolaire et six semaines d'été.

- Sanction: Un certificat en didactique de la langue seconde.

En 1977-1978, le Plan Del venait à échéance mais les besoins de perfectionnement, malgré l'effort consenti, n'étaient pas pour autant comblés pour un grand nombre d'enseignants. Pourquoi alors ne pas prolonger la formule?

Pour plusieurs raisons:

- **la première en est le coût: 10 000 $ par enseignant et par an;**
- la seconde est que le problème des enseignants dont la connaissance de la langue qu'ils enseignent est insuffisante restait entier;
- la troisième est que l'accès au perfectionnement était somme toute restreint aux enseignants de la région de Montréal et de Québec;
- la quatrième est que les activités de perfectionnement étaient décidées par les centres de formation sans que les intéressés puissent intervenir et exprimer les préoccupations et les attentes propres à leur milieu.

Une fois la décision prise de continuer à pourvoir au perfectionnement des enseignants de langue seconde, il a fallu trouver une formule de remplacement moins onéreuse, qui soit accessible au plus grand nombre et plus satisfaisante aux préoccupations du milieu.

Dans une perspective de décentralisation, le S.R.E.P., avec d'autres services du Ministère, mis sur pied un nouveau programme de perfectionnement collectif des enseignants de langue seconde. En voici les traits dominants:

- Il s'agit d'un programme collectif, c'est-à-dire qu'il veut combler les lacunes ou répondre à des besoins communs, sinon à l'ensemble, du moins à des groupes d'enseignants qui oeuvrent dans des conditions semblables ou apparentées (même région, mêmes catégories de clientèles, mêmes conditions de travail...);

- Le programme s'adresse à des maîtres en exercice,c'est-à-dire qui enseignent effectivement la langue seconde dans les écoles primaires et secondaire du Québec. On recommande, mais ce n'est qu'une recommandation, que la majorité de leur tâche soit consacrée à l'enseignement de la langue seconde;

- Le programme est décentralisé et déconcentré, on ne s'attardera pas sur la distinction entre les deux termes, mais retenons que le "pouvoir de décider" de la tenue d'activités de perfectionnement, du contenu de ces activités et du lieu où elles se dérouleront est remis aux enseignants.

Voici, brièvement décrit, le mode de fonctionnement du programme.

Les commissions scolaires (en réalité les enseignants, les conseillers pédagogiques) mettent sur pied des projets de perfectionnement collectif. Le contenu spécifique du perfectionnement, à condition qu'il porte sur un ou plusieurs aspects de l'enseignement de la langue seconde ou de la compétence linguistique, est laissé à la discrétion des commissions scolaires selon les besoins qu'elles auront identifiés. Ce sont elles qui fixent la durée, le moment et le lieu du perfectionnement ainsi que la fréquence des sessions et le choix de personnes ou des institutions qui en dispenseront le contenu.

Les projets, une fois élaborés, sont soumis aux directions régionales du Ministère, il y en a 11. Celles-ci accordent les autorisations de les mettre en oeuvre et fixent le montant de l'allocation budgétaire octroyée à chacun des projets. Chaque direction

régionale dispose d'un budget exclusivement affecté au PPCELS et dont le montant varie entre 69 000 $ et 132 000 $ suivant l'importance de la clientèle scolaire de la région, les distances à l'intérieur de la région et l'accessibilité aux services d'éducation régionaux.

Etant donné l'éparpillement de "foyers de perfectionnement" et de la diversité des activités qu'engendrait le PPCELS, comment savoir si un tel programme permettait de répondre aux besoins? Nous en arrivons à notre troisième volet, l'évaluation.

3. L'EVALUATION

Soit, mais comment évaluer un tel programme, avec quels instruments? - Un essai de solution nous a été fourni par la Direction de la programmation et de l'évaluation du Ministère qui avait mis au point un modèle d'évaluation de programme d'activités. Elle nous a demandé d'en faire l'expérimentation sur le PPCELS.

3.1 Le modèle

Le principe en est très simple. Il s'agit d'établir des prévisions et de faire le rapport entre les résultats et les prévisions pour obtenir des ratio d'efficacité et d'efficience.

- Exemple "très matériel":

Je prévois fabriquer 100 boîtes de petits pois par jour, j'en fabrique effectivement 90.

Mon ratio d'efficacité est $\frac{90}{100} = 0,9$ ou 90%.

Maintenant, il m'a fallu, pour fabriquer mes boîtes de petits pois, qui valent 100 $ sur le marché, utiliser des ressources en personnel, en matériel, en matières premières d'une valeur de 90 $.

CONCEPTS

PRODUCTION : BIEN OU SERVICE RESULTANT D'UN PROCESSUS DE FABRICATION OU DE TRANSFORMATION

EFFICACITE : DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

A) $\frac{\text{PRODUCTIONS ATTEINTES}}{\text{PRODUCTIONS PREVUES}}$ B) $\frac{\text{IMPACTS ATTEINTS}}{\text{IMPACTS PREVUS}}$

IMPACT : EFFET OBTENU SUR LE MILIEU

EFFICIENCE : RELATION ENTRE LES RESULTATS (PRODUCTIONS ET IMPACTS REELS) ET LES RESSOURCES UTILISEES

A) $\frac{\text{PRODUCTIONS ATTEINTES}}{\text{RESSOURCES UTILISEES}}$ B) $\frac{\text{IMPACT ATTEINT}}{\text{RESSOURCES UTILISEES}}$

INDICATEUR : UNITE DE MESURE APPROPRIEE

PROGRAMME : ENSEMBLE D'ACTIVITES QUI UTILISENT DES RESSOURCES ET LES TRANSFORMENT EN BIENS ET SERVICES (PRODUCTIONS) EN VUE DE REPONDRE A DES BESOINS DETERMINES (IMPACTS DESIRES).

Mon ratio d'efficience est le rapport entre ma production et les ressources que j'ai utilisées, soit: $\frac{\text{Productions réalisées}}{\text{Ressources utilisées}} = 1,11$
Si je diminue les ressources utilisées tout en atteignant la même production ou si je produis davantage avec les même ressources, j'augmente mon efficience, ou ma productivité.

Mais il ne me suffit pas d'avoir fabriqué des boîtes de petits pois, je m'attends à ce qu'ils soient consommés ou du moins achetés par telle ou telle clientèle ou dans tel ou tel marché. C'est mon impact, c'est-à-dire l'effet réel de ma production: la consommation de petits pois! Tout comme pour la production, je peux calculer des ratios d'efficacité et d'efficience pour mes impacts.

Un dernier concept avant de reparler de programme et de perfectionnement, celui d'indicateur. C'est l'unité de mesure, ce qui permet de quantifier. Dans notre exemple, il s'agit dans un cas de la boîte de petits pois, et dans l'autre de l'unité monétaire, le dollar.

Avec cinq concepts à l'esprit, voici comment se définit le programme:

Le programme est un ensemble d'activités qui utilisent des ressources et les transforment en biens et services (productions) en vue de répondre à des besoins déterminés (impacts).

Vous remarquerez qu'il y a à présent deux paliers. Ils correspondent à deux niveaux de responsabilité: celui du ministère de l'Education et de ses directions, d'une part, celui des commissions scolaires, de l'autre.

En voici les éléments sur ce premier schéma.

SCHEMA NO 1

ELEMENTS CONSTITUTIFS D'UN PROGRAMME D'ACTIVITES

Tout programme peut se définir comme un ensemble d'activités qui utilisent des ressources et les transforment en biens et services publics (productions) en vue de répondre à des besoins déterminés (impact désiré). Le programme subit également l'influence de facteurs dont certains sont contrôlables par le responsable du programme (mécanismes de détermination des besoins du milieu, mécanismes de contrôle de ses opérations, etc.) et d'autres pas (lois, contextes social et économique, structure hiérarchique dans laquelle il se situe, etc.); ces facteurs constituent l'ensemble des conditions dans lesquelles doivent se réaliser les activités.

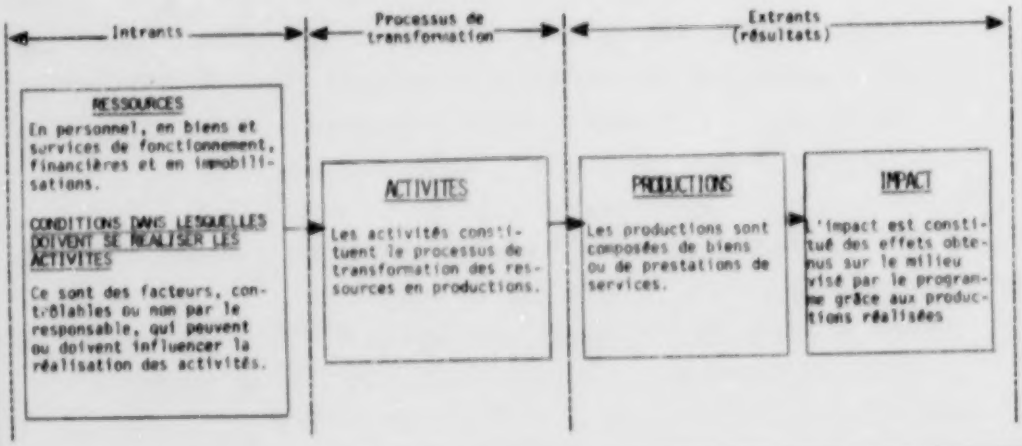

Et cela se traduit dans le cas du PPCELS par ce second schéma.

SCHEMA NO 2

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT

COLLECTIF DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE (PPCELS)

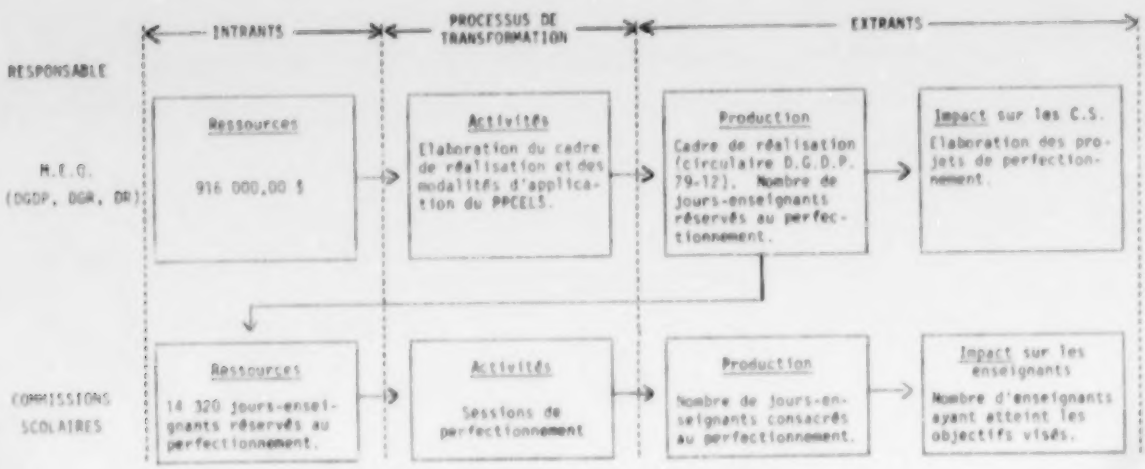

Ce que nous venons de présenter, ne l'oublions pas, ce sont des prévisions. Et qui dit prévisions,dit aussi que ce travail doit être fait à l'avance, et pour ce qui nous concerne avant la mise en oeuvre du programme. Ce n'était pas le cas: nous avons dû faire de la prévision "à rebours" et naturellement,en nous servant des concepts particuliers à l'économie du modèle.

Ceci veut dire qu'il a fallu fixer des objectifs dits opérationnels, de productions et d'impacts. Et aussi les quantifier.

Deux types de problèmes donc: celui de déterminer des objectifs et celui de les quantifier.

3.2 La détermination des objectifs

Objectifs d'impact. Ce qu'on attendait, en termes généraux, du PPCELS, c'est-à-dire l'effet réel qu'il devrait produire, c'est une amélioration de la qualité de l'enseignement des langues secondes. Ceci n'est pas directement observable,ni facilement mesurable. Alors,il a fallu procéder par inférences.

. Première inférence: Sur quoi devrait porter le perfectionnement pour améliorer la qualité de l'enseignement. Les résultats du sondage nous donnaient une bonne indication: maîtrise de la langue et didactique de la langue seconde.

. Deuxième inférence: Dans chacun des deux domaines de perfectionnement, quels indices peuvent attester qu'une amélioration s'est produite? Nous avons examiné trois hypothèses:

- la première, c'est de comparer les scores entre deux grilles d'observation de l'enseignement des langues secondes des participants avant et après le perfectionnement;
- la seconde, c'est de comparer les résultats scolaires en langue seconde obtenus par les élèves des participants avant et après le perfectionnement;
- la troisième, c'est de se fier à la sanction des résultats de perfectionnement, soit l'obtention de crédits universitaires ou l'équivalent pour ceux qui participent à un perfectionnement en didactique et l'amélioration de la compétence linguistique mesurée par un test standardisé pour ceux qui participent à un perfectionnement en maîtrise de la langue.

Nous avons rejeté les deux premières hypothèses parce qu'elles mettaient en jeu des opérations de longue haleine et des dépenses trop importantes. Nous avons fixé à six le nombre de crédits pour le perfectionnement en didactique parce que cela constitue l'équivalent d'un cours universitaire, et de 5 à 10%, l'augmentation aux scores du test en nous servant des tables d'interprétation du "Michigan Test of English Language Profiency".

Donc deux objectifs d'impact:

- obtenir 6 crédits ou l'équivalent pour ceux qui suivent un perfectionnement en didactique.
- augmenter leur score de 5 à 10%, suivant les résultats au pré-test, à un test standardisé pour ceux qui suivent un perfectionnement en maîtrise de la langue. Nous vous faisons grâce des impacts indirects mais on parlera dans la présentation des résultats.

Objectifs de production

Ici encore deux types de productions:

- le premier est directement observable, c'est le cadre de réalisation ou la circulaire qui sanctionne la mise en oeuvre du PPCELS.
- le deuxième, c'est celui qui caractérise les activités de perfectionnement et qui conditionne l'impact sur les enseignants. Or ces activités peuvent être très variées et, rappelons-le, portent sur la maîtrise de la langue et la didactique. Le choix d'un dénominateur commun à ces activités devient alors extrêmement limité et le seul qui nous ait paru satisfaisant est celui de durée ou de temps: temps réservé au perfectionnement pour ce qui est de la responsabilité du M.E.Q., temps consacré au perfectionnement pour ce qui est de la responsabilité des commissions scolaires. Et comme indicateur de production, c'est-à-dire pour quantifier, nous avons opté pour le jour-enseignant de perfectionnement (j.e.p.).

Si l'on reprend le schéma 2, on peut dire que le Ministère transforme les ressources financières affectées au PPCELS en un certain nombre de j.e.p. disponibles, lesquels constituent les ressources des commissions scolaires qui, à leur tour, par les activités de perfectionnement, les transforment en j.e.p. effectifs.

Quantification

Commençons par les productions:

- la première production, soit le cadre de réalisation, n'est pas directement quantifiable, on ne s'y attardera pas.

- la seconde, qui est en quelque sorte la quantité de perfectionnement à produire nous fait recourir au j.e.c. Nous en avons calculé le nombre, c'est-à-dire la production attendue comme suit:

$$\frac{\text{Ressources totales disponibles}}{\text{Coût moyen d'1 j.e.p.}} = \frac{916\,000}{63{,}97} = 14\,320$$

Nous avons pu établir le coût moyen à partir de données recueillies l'année précédente. Ce même calcul a été appliqué à chacune des régions administratives suivant les sommes qui leur ont été affectées.

- Enfin la quantification des impacts

  - l'impact sur les commissions scolaires est quantifié par le nombre de projets mis en oeuvre. Mais ceci n'est pas très utile car le nombre d'enseignants est très variable suivant les projets. Nous avons inféré que cet impact était implicitement inclus dans les productions des commissions scolaires.

- la quantification de l'impact sur les enseignants a consisté dans un premier temps à répartir le nombre de j.e.p. entre FLS et ALS suivant les proportions d'enseignants de l'une et l'autre langue dans chaque région administrative. Dans un deuxième temps, il a fallu déterminer le nombre de ceux qui, pour chacune des langues secondes, participeraient à un perfectionnement en didactique d'une part, en maîtrise de l'autre. On a d'abord établi, en nous servant des résultats du sondage, des proportions: en A.L.S., 50% des participants iraient à un perfectionnement en didactique et 50% en maîtrise de la langue seconde. En F.L.S. les proportions sont respectivement de 90 et 10%.

TABLEAU 2
NOMBRE ET DISTRIBUTION DES PARTICIPANTS
(PREVISIONNEL)

Régions	Maîtrise de la langue		Didactique		Total
	A. L.S.	F. L.S.	A. L.S.	F. L.S.	
01	28	0	28	7	63
02	26	0	26	2	54
03	49	0	50	7	106
04	30	0	29	3	62
05	21	2	22	14	59
06	32	2	32	19	85
07	32	3	32	12	90
08	22	8	22	76	128
09	21	3	22	11	68
10	30	0	31	5	66
11	27	0	27	7	62
TOTAL	318	18	322	185	843

Les calculs ont été effectués pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions.

Pour récapituler, ce qu'on attend principalement du PPCELS de septembre 1979 à juin 1980.

Comme impact: que 336 enseignants de langue seconde augmentent leur score de 5 à 10% à un test standardisé, et que 507 enseignants de langue seconde obtiennent six crédits (ou l'équivalent) en didactique de la langue seconde.

Comme production: que 14 320 jours (j.e.p.) soient consacrés à des activités de perfectionnement.

Avant de présenter les résultats, un mot sur les instruments de cueillette de données et l'administration des instruments.

Pour mesurer l'accroissement de la compétence linguistique nous avons opté pour le Michigan Proficiency Test. Mais celui-ci n'a pas pu être administré. On a considéré que 20 jours de perfectionnement équivalaient à l'atteinte de l'objectif.

Et pour les autres données, deux questionnaires que nous avons acheminés aux responsables des activités de perfectionnement par les canaux administratifs du Ministère.

3.3 Résultats

Maintenant, quelques résultats. Ils comprennent dix des onze régions administratives. L'une d'elles n'a pas été en mesure de nous faire parvenir ses données.

- L'efficacité

Voyons si le PPCELS a été efficace, c'est-à-dire si les résultats effectifs correspondent aux prévisions. Et commençons par les productions. (Tableau 3).

TABLEAU 3

RATIOS D'EFFICACITE DE LA PRODUCTION DES J.E.P.

	ENSEMBLE DU PPCELS			PERF. EN LANGUE			PERF. EN DIDACTIQUE		
	Effectif	Prevu	R.E.	Effectif	Prevu	R.E.	Effectif	Prevu	R.E.
Nombre de J.E.P. produits dont:	9 532	13 130	72%	1 222	6 260	20%	8 310	7 080	117%
Anglais L.S.:	6 052	10 140	60%	1 222	5 760	21%	4 830	4 380	110%
Francais L.S.:	3 480	3 100	112%	0	500	0%	3 480	2 700	129%

On peut considérer que dans l'ensemble ce n'est pas si mal: un ratio de 72% et même une "surefficacité" pour le français langue seconde. Mais on constate tout de suite qu'il y a eu déplacement d'un objectif par rapport aux prévisions. Le perfectionnement en maîtrise de la langue a été beaucoup plus faible que prévu et a été en partie absorbé par le perfectionnement en didactique.

A quoi attribuer cette désaffection en maîtrise de la langue malgré l'ampleur des besoins? - Eh bien, parce que, sur une base régionale ou même locale, ce type de perfectionnement prend la forme de cours de langue, ce qui n'est pas très attrayant et que cela n'octroie pas de crédits. Et aussi parce qu'on l'entrevoit dans ces conditions, comme un long processus dont on ne voit pas très bien la fin. L'année

précédente, qui ne fait pas l'objet de l'évaluation, quelques initiatives "audacieuses" avaient été prises et on a vu des groupes d'enseignants négocier leur perfectionnement avec des universités en Ecosse, en Californie, en Ontario et qui y sont allés pendant l'été. Mais ce sont là des "entreprises" un peu trop voyantes en période d'austérité budgétaire et le Ministère a estimé devoir les restreindre ou du moins les contrôler. La motivation de ceux qui prévoyaient tirer parti de ce type de perfectionnement s'est quelque peu effrondrée. Mais sujet de satisfaction quand même: dépassement des prévisions pour ce qui est du perfectionnement en didactique de la langue seconde. Dépassement qui prend même un caractère démesuré quand on l'analyse en termes de participation des enseignants. (Voir Tableau 4).

TABLEAU 4

RATIOS D'EFFICACITE RELATIFS AU DEGRE DE PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE AU PPCELS

	ENSEMBLE DU PPCELS			PERF. EN LANGUE			PERF. EN DIDACTIQUE		
	EFFECTIF	PREVU	R.E.	EFFECTIF	PREVU	R.E.	EFFECTIF	PREVU	R.E.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 855	781	238%	179	308	58%	1 676	473	354%
DONT:									
ANGLAIS L.S.	1 348	581	232%	179	288	62%	1 169	293	399%
FRANCAIS L.S.	507	200	253%	0	20	0%	507	180	282%
NOMBRE DE PARTICIPANTS DONT LA TACHE EN LANGUE SECONDE > 50%	1 520	781	195%	67	308	22%	1 453	473	307%
DONT:									
ANGLAIS L.S.	1 051	581	181%	67	288	22%	984	295	334%
FRANCAIS L.S.	469	200	234%	0	20	0%	469	176	266%

En ne s'intéressant qu'au bas du tableau qui retient les enseignants consacrant la majorité de leur tâche à la langue seconde, on remarque que le nombre de participants au perfectionnement en didactique est trois fois supérieur à celui qui avait été prévu, mais le nombre de participants en maîtrise de la langue en est cinq fois inférieur.

Ces écarts considérables par rapport aux prévisions tiennent au fait que les sessions de perfectionnement ont dans leur majorité été très courtes: 6 jours et demi en moyenne pour la didactique (au lieu de 15) et près de 7 jours en maîtrise de la langue (au lieu de 20).

Et cela va bien sûr avoir des répercussions sur l'atteinte des impacts présentés au tableau 5.

TABLEAU 5

RATIOS D'EFFICACITE RELATIFS AUX IMPACTS DIRECTS

	ENSEMBLE DU PPCELS			PERF. EN LANGUE			PERF. EN DIDACTIQUE		
	Effectif	Prévu	R.E.	Effectif	Prévu	R.E.	Effectif	Prévu	R.E.
Nombre de participants ayant atteint l'objectif visé	258	781	33%	0	308	0%	258	473	55%
dont:									
Anglais L.S.	213	581	37%	0	288	0%	213	293	73%
Français L.S.	45	200	22%	0	20	0%	45	180	25%

Et là, ça se gâte un peu! La proportion de ceux qui ont atteint les objectifs devient faible pour l'ensemble, nulle pour ce qui est du

perfectionnement en maîtrise de la langue, médiocre pour le perfectionnement en didactique du FLS et passable en ALS où les participants, c'est à mentionner dans les circonstances, ont dépassé l'objectif dans trois régions.

Notons malgré tout que 459 participants ont obtenu au moins trois crédits universitaires. Voici leur répartition (Tableau 6):

TABLEAU 6
NOMBRE DE PARTICIPANTS AYANT OBTENU DES CREDITS

REGIONS	15 CREDITS	12 CREDITS	9 CREDITS	6 CREDITS	3 CREDITS	TOTAL
01	11	18	3	5	40	77
02	0	0	0	0	0	0
03	0	0	0	0	15	15
05	0	0	7	0	16	23
6.1	13	21	4	13	0	51
6.2	0	0	29	21	0	50
6.3	0	12	0	40	61	113
07	0	0	0	0	0	0
08	0	0	11	14	22	47
09	0	0	10	2	71	83
TOTAL	24	51	65	95	225	459

Nous avons dit aussi qu'on aborderait les impacts indirects, c'est-à-dire des impacts qu'on ne visait pas principalement mais qu'on attendait qu'ils se produisent. En voici deux qui nous paraissent intéressants:

- Le premier: c'est la diversification de formules de perfectionnement. Ainsi, les sessions de perfectionnement ont pris la forme de cours universitaires conduisant à un certificat (22 projets), de stages "multivariés" sur la méthodologie de l'enseignement de la langue seconde (14 projets), des ateliers sur l'utilisation de matériel didactique (8 projets) et de mesure et d'évaluation (6 projets) et aussi de formules originales comme l'immersion locale, le tutorat en salle de classe, et l'échange de classes.

- Le second impact indirect visé est ce que nous avons appelé la déconcentration des services dispensateurs de perfectionnement. C'est-à-dire faire venir le perfectionnement chez les enseignants où ils se trouvent plutôt que d'envoyer les enseignants au perfectionnement ce qui était de tradition et qui a causé quelques-unes des difficultés du Plan DEL.

  On a aussi pu constater que la presque totalité des participants s'est perfectionnée dans les limites de la région administrative et 66% sur les lieux mêmes de leur travail. Ceci a amené les universités à couvrir de "grands espaces" puisqu'elles ont pourvu au perfectionnement de près de 60% des participants.

- <u>L'efficience</u>

Très rapidement l'efficience avant de conclure. Rappelons qu'il s'agit du rapport entre l'objectif atteint et les ressources utilisées.

C'est un concept mal commode à utiliser pour des productions et des impacts intangibles et qui ne prend son sens que sur une succession de séquences qui permette des comparaisons. Ici, nous en étions au point de départ.

Nous avons quand même calculé l'efficience de l'impact en faisant le rapport entre les impacts atteints et, en guise de ressources, nous avons retenu le nombre total des participants. En termes plus prosaïques, nous avons fait entrer à un bout de la machine 1885 enseignants, les ressources, et il en est sorti 258 enseignants qui auraient amélioré la qualité de leur enseignement selon les critères que nous avions établis.

Voici les résultats:

TABLEAU 7

RATIOS D'EFFICIENCE DU PPCELS

	Ensemble du PPCELS	Perf. en langue	Perf. en didactique
Ratio d'efficience global	0,14	0,0	0,15
Ratio d'efficience Anglais L.S.	0,16	0,0	0,18
Ratio d'efficience Francais L.S.	0,09	0,0	0,09

4. Conclusion

Que retenir de tout cela?

- D'abord pour ce qui est du PPCELS. Commençons par le positif. Manifestement, le PPCELS répondait à des besoins. Cela a été la "ruée" quand on se rend compte que près de 2000 enseignants y ont participé et dans une proportion assez imposante dans les régions éloignées de Québec et de Montréal. Voici un tableau révélateur à cet égard.

TABLEAU 8

PROPORTION DES PARTICIPANTS AU PPCELS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE DANS CHACUNE DES REGIONS EVALUEES[1]

REGIONS	01	02	03	05	6.1	6.2	6.3	07	08	09
PREVU	31%	24%	16%	30%	13%	11%	9%	27%	44%	55%
REALISE[2]	78%	63%	19%	85%	14%	14%	20%	81%	85%	87%

1. Le nombre d'enseignants de langue seconde de chaque région est celui établi par S.I.M.E.Q. à partir de fichier individuel des enseignants.
2. Les proportions ont été calculées en tenant uniquement compte du nombre de participants qui consacrent la majorité de leur tâche à l'enseignement de la langue seconde.

Plus de 75% des enseignants qui consacrent la majorité de leur tâche à la langue seconde y ont participé dans les régions 01 (Bas St-Laurent, Gaspésie), 05 (Estrie), 07 (Outaouais), 08 (Abitibi) et 09 (Côte Nord) et plus de 60% au Lac St-Jean (région 02).

Toujours dans le positif, du moins à notre avis, le PPCELS a réussi à faire sortir les universités de leur campus, à les faire venir dispenser le perfectionnement sur les lieux mêmes ou à proximité des lieux de travail des enseignants et aussi à en négocier les contenus avec eux ou leurs porte-paroles.

- Dans le moins positif, dans ce que nous avons appelé le perfectionnement en didactique de la langue seconde, le programme demande à être mieux encadré et les utilisateurs mieux informés sur les besoins d'ensemble de leur région, sur la durée minimale des sessions, et aussi sur les grandes lignes du contenu. On ne sait pas grand chose sur les activités de perfectionnement elles-mêmes: quand cela s'est fait par les universités, on incline à penser que les sessions de perfectionnement ont été orientées vers les courants actuels de la didactique des langues, vers une pédagogie de la communication, mais pour le reste... Peut-être faudrait-il prévoir des sanctions aux sessions de perfectionnement, crédits ou autres unités de valeur.

- Dans le négatif: le perfectionnement en maîtrise de la langue. Là, le PPCELS semble avoir passé à côté. Mais pouvait-il en être autrement? On s'est expliqué la dessus tout à l'heure. Normalement la maîtrise de la langue seconde par ceux qui l'enseignent devrait constituer un préalable. Mais il reste que ces enseignants sont en place, qu'ils vont le demeurer, et il faudra chercher autre chose.

- En ce qui concerne l'évaluation. Malgré quelques procédés contestables, elle aura permis d'y voir un peu plus clair, de dresser un premier bilan de la situation, et pour l'avenir, d'envisager l'étude de moyens qui permettent de mieux répondre aux besoins.

  Il faut cependant convenir que le modèle est d'une utilisation assez lourde. Pour obtenir son plein "rendement", il demande que les activités soient planifiées à tous les niveaux de responsabilité. Nous nous en sommes tenus à deux niveaux. Mais un processus analogue aurait dû être accompli, dans un cadre plus limité bien sûr, par les directions régionales, les commissions scolaires, les responsables de projets. Et cela demande qu'à chacun des paliers les gestionnaires et les responsables soient formés à l'utilisation du modèle et qu'on leur fournisse les outils pour entreprendre les opérations que cela demande.

- Autre difficulté, l'intrusion de concepts particuliers à l'industrie dans des domaines beaucoup plus fluides - et dont les résultats ne peuvent pas faire l'objet d'une comptabilisation aussi précise - constitue une source de malaise. Y'a-t-il, dans tous les cas, pertinence à parler de productions, d'impacts, d'efficacité et d'efficience?

- Enfin, le modèle à son stade actuel de développement, celui auquel nous l'avons expérimenté, s'arrête au seuil de ce qui en fait est le plus intéressant: l'évaluation des activités de perfectionnement elles-mêmes. Quels résultats a donné telle activité par rapport à telle autre, quels effets ces activités ont-elles produit en salle de classe. Cela devra sans doute faire l'objet d'autres recherches qui permettraient d'aboutir à un développement plus accompli du modèle.

ÉTUDES ET DOCUMENTS
RÉFÉRENCE [1]

Numéro de publication	Collection	Titre du document
16-0100		Conseils pratiques à ceux qui étudient les langues étrangères. 1975-11-19.
16-0101		L'année scolaire segmentée. 1975-12-22
16-0102		Les tendances actuelles dans l'enseignement des langues. 1975-01-22
16-0103		Rapport sur le problème de la continuité entre les niveaux élémentaires et secondaires. 1975-04-15.
16-0104		L'évaluation institutionnelle — Evaluation de la question. 1977-03-22
16-0105	Hors série	L'éducation sexuelle et contexte scolaire — état de la question. 1976-09-03
16-0106-01		Etude sur le langage des enfants. 1978-04-14
16-0106-02		Etude sur l'apprentissage de la lecture "A". 1978-04-14
16-0106-03		Etude sur l'apprentissage de la lecture "B". 1978-04-14
16-0106-04		Documentation sur l'apprentissage du langage. 1978-04-14
16-0106-05		Les deux pôles de la pédagogie américaine de la lecture à l'école primaire. 1978-04-14
16-0106-06		Aspects généraux de la pédagogie de l'orthographe. 1978-04-14
16-0108		Exercices poétiques II — Initiation à la poésie au secondaire. 1979-02-16

Numéro de publication	Titre du document
16-0109	Initiation au conte. 1979-06-04
16-0110	L'univers scolaire des Montagnais. 1976-09-28
16-0111	Rapport sur l'analyse du contenu des projets d'équipements présentés en 74/75 pour l'enseignement du français au niveau élémentaire. 1976-09-07
16-0112	Rapports sur les activités des conseillers pédagogiques en langue seconde. 1977-02-18
16-0113	Rapport d'analyse de l'enquête sur la pédagogie du français au Québec. 1977-11-16
16-0114	Description de la situation de l'enseignement des langues secondes, anglais langue seconde et français langue seconde, telle que perçue par les commissions scolaires. 1977-12-01
16-0115	Analyse du projet CPL, (conseillers pédagogiques en langues secondes). 1978-02-15
16-0116	Recherche et expérimentation dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1977-1978. 1978-04-13
16-0117	Enseignement primaire et secondaire. Indices de développement psychologique. Adresses au comité d'étude sur l'éducation physique et le sport. 1979-01-24
16-0118	L'impact et l'utilité de formation sur le développement et le comportement de l'élève du premier cycle du secondaire. 1978-09-18

Numéro de publication	Collection	Titre du document
16-0119	Commissions scolaires	L'Ecole recherche Jonathan, un projet éducatif particulier (74-39). 1979-01-16
16-0120	Commissions scolaires	Recherche, expérimentation et innovation dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1978 - 1979. 1979-06-18
16-0121	Hors-série	Vire-Vie, évaluation du projet. 1979-02-06
16-0122	Commissions scolaires	Les programmes d'immersion en français du bureau des écoles protestantes du Grand Montréal. 1979-02-16
16-0123	Commissions scolaires	Recherche, expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1978-1979. 1979-02-22
16-0124	S.R.E.P.	Les amérindiens et les Inuit du Québec, des stéréotypes à la réalité. Orientation bibliographique à l'usage des enseignants du primaire. 1979-07-24
16-0125	S.R.E.P.	Les fonctions de la communication au coeur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle. 1979-10-25
16-0126	S.R.E.P.	Rapport d'enquête sur les habitudes de lecture des élèves du secondaire — Première partie — Description des habitudes de lecture. 1980 — 04
16-0127	Commissions scolaires	Répertoire des projets de recherche, d'expérimentation et d'innovation dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1979 — 80. 1980 — 04

Numéro de publication	Collection	Titre du document
16-0128	Hors-Série	Recherche sur l'acquisition de l'orthographe. 1980 – 04
16-0129	S.R.E.P.	Le soutien pédagogique aux élèves en difficultés temporaires et ponctuelles d'apprentissage au niveau secondaire. 1980 – 04
16-0130	S.R.E.P.	Projets réalisés dans le cadre du programme d'aide à l'innovation en enseignement des langues secondes dans les commissions scolaires pour l'année 1978-1979. 1980 – 04
16-0131	Hors-Série	Analyse d'un cas d'utilisation de la gestion participative en milieu scolaire 1981 - 06
16-0132	S.R.E.P.	Recherche et expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec. Année scolaire 1978 - 1979. Rapport final 1980 – 06
16-0133	S.R.E.P.	Recherche et expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1979 - 1980 Rapport préliminaire 1980 – 06
16-0134	Hors-Série	Effets à long terme du projet Vire - Vie 1980 – 06
16-0135	S.R.E.P.	Les habitudes de lecture des élèves du secondaire – Deuxième partie – Développement des habitudes de lecture au secondaire. 1981 01
16-0136	Hors-Série	Recherche sur les facteurs associés à l'échec scolaire en secondaire I. 1981 – 03

Numéro de publication	Collection	Titre du document
16-0119	Commissions scolaires	L'Ecole recherche Jonathan, un projet éducatif particulier (74-39). 1979-01-16
16-0120	Commissions scolaires	Recherche, expérimentation et innovation dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1978 - 1979. 1979-06-18
16-0121	Hors série	Vire-Vie, évaluation du projet. 1979-02-06
16-0122	Commissions scolaires	Les programmes d'immersion en français du bureau des écoles protestantes du Grand Montréal. 1979-02-16
16-0123	Commissions scolaires	Recherche, expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1978-1979. 1979-02-22
16-0124	S.R.E.P.	Les amérindiens et les Inuit du Québec, des stéréotypes à la réalité. Orientation bibliographique à l'usage des enseignants du primaire. 1979-07-24
16-0125	S.R.E.P.	Les fonctions de la communication au coeur d'une didactique renouvelée de la langue maternelle. 1979-10-25
16-0126	S.R.E.P.	Rapport d'enquête sur les habitudes de lecture des élèves du secondaire – Première partie – Description des habitudes de lecture. 1980 – 04
16-0127	Commissions scolaires	Répertoire des projets de recherche, d'expérimentation et d'innovation dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1979 – 80. 1980 – 04

Numéro de publication	Collection	Titre du document
16-0128	Hors-Série	Recherche sur l'acquisition de l'orthographe. 1980 – 04
16-0129	S.R.E.P.	Le soutien pédagogique aux élèves en difficultés temporaires et ponctuelles d'apprentissage au niveau secondaire. 1980 – 04
16-0130	S.R.E.P.	Projets réalisés dans le cadre du programme d'aide à l'innovation en enseignement des langues secondes dans les commissions scolaires pour l'année 1978-1979. 1980 – 04
16-0131	Hors-Série	Analyse d'un cas d'utilisation de la gestion participative en milieu scolaire 1981 - 06
16-0132	S.R.E.P.	Recherche et expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec. Année scolaire 1978 - 1979. Rapport final 1980 – 06
16-0133	S.R.E.P.	Recherche et expérimentation en arts dans les commissions scolaires du Québec pour l'année scolaire 1979 - 1980 Rapport préliminaire 1980 – 06
16-0134	Hors-Série	Effets à long terme du projet Vire - Vie 1980 – 06
16-0135	S.R.E.P.	Les habitudes de lecture des élèves du secondaire – Deuxième partie – Développement des habitudes de lecture au secondaire. 1981 – 01
16-0136	Hors-Série	Recherche sur les facteurs associés à l'échec scolaire en secondaire I. 1981 – 03

Achevé d'imprimer à
Québec en septembre 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec